

Socle numérique de base

RESSOURCES NUMERIQUES

Ecoles élémentaires et primaires (cycles 2 et 3)



Des ressources numériques : Pourquoi ?

Dans le cadre de la mise en place du socle numérique de base au sein des écoles élémentaires et primaires (cycles 2 et 3), les volets matériels (équipements) et ressources numériques et d'outils de communication sont essentiels et ne peuvent aller l'un sans l'autre.

Ce document fait un focus sur le côté RESSOURCES du socle numérique de base.



Quelles écoles ?

Les écoles qui s'inscrivent dans une demande d'accompagnement pour acquérir le socle MATÉRIEL doivent OBLIGATOIREMENT y associer le volet RESSOURCES.

IL N'EST PAS POSSIBLE par contre pour une commune de ne demander QUE LE VOLET RESSOURCES.



Les ressources

Grâce à ce volet ressources, **toutes les écoles concernées par l'appel à projet sont destinées à se doter d'un environnement numérique de travail (ENT) spécifique au premier degré.** Les écoles pourront, si elles le souhaitent, l'accompagner d'une solution de vie scolaire.



Un accompagnement financier

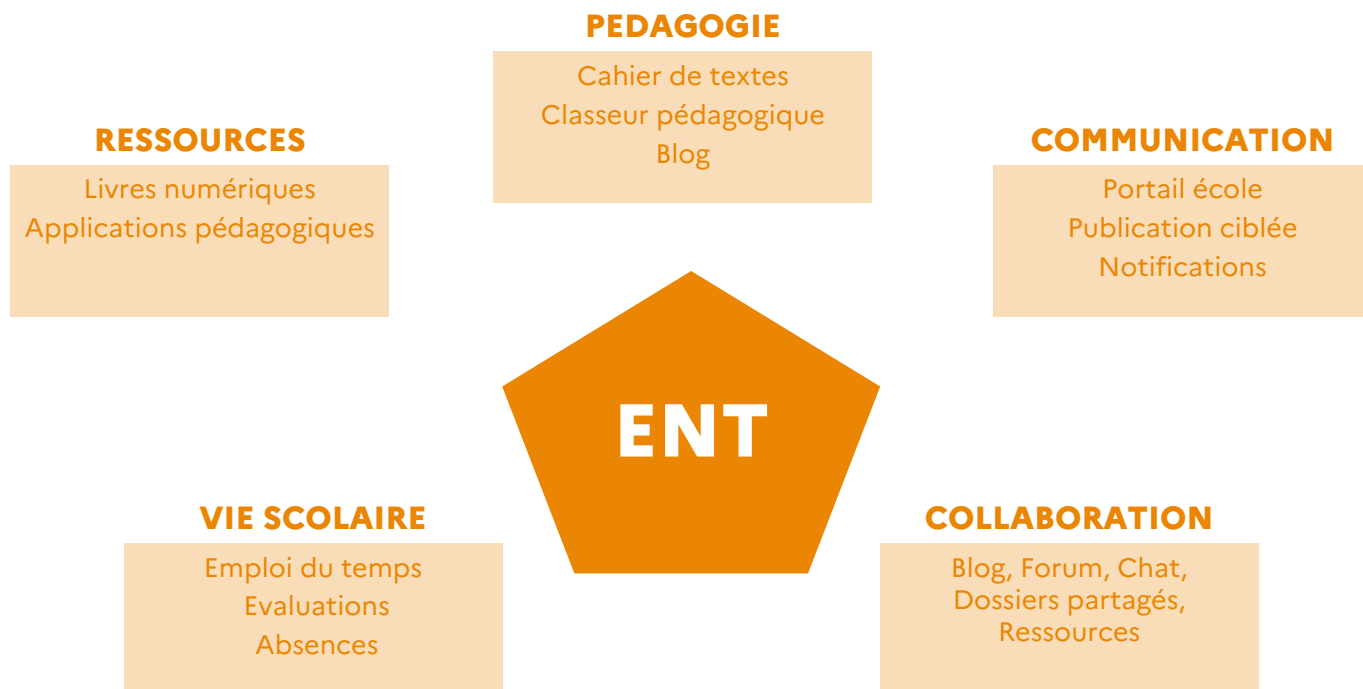
Dans le cadre du plan de relance, **les services et ressources numériques sont cofinancés à 50% sur la base d'un montant maximum de dépenses de 20 € pour deux ans par élève** pour les écoles retenues dans le cadre de l'appel à projets (soit un montant maximal de subvention de 10 € par élève).



Qu'est-ce qu'un ENT ?

Un **ENT 1er degré** (Espace Numérique de Travail) désigne **un ensemble intégré de services numériques** choisis et mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative **dans un cadre sécurisé et de confiance.**

Il offre **un lieu d'échanges et de collaboration** entre les usagers : élèves, professeurs, parents, services municipaux...



Direction Régionale Académique au Numérique éducatif (DRANE)

Correspondant : Julie BOULAIS - Assistante de direction :
pr@region-academie-paca.fr - 04 93 53 72 93

www.ac-nice.fr/dane - Acteurs - Collectivités - AAP SNEE